



**NEURO G**ESTALT  
INSTITUT



**CATALOGUE  
2020**



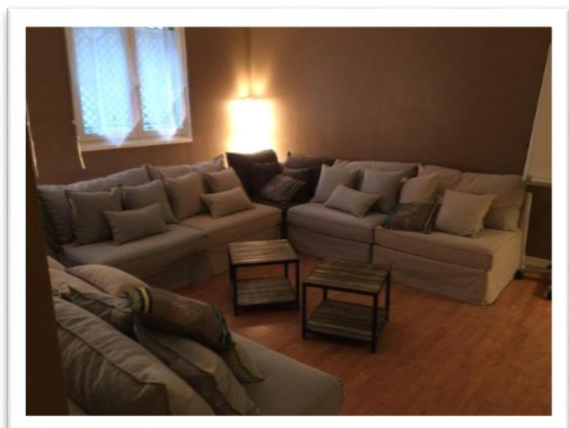
[www.neurogestaltinstitut.com](http://www.neurogestaltinstitut.com)  
[www.facebook.com/NeuroGestalt/](https://www.facebook.com/NeuroGestalt/)



# SOMMAIRE

Présentation de Neuro Gestalt Institut	p. 3
Formations proposées :	
- « Introduction à la PGRO ou psychothérapie du lien »	p. 4
- « Formation Trilogie : les enjeux développementaux »	p. 5
- « Formation à la psychopathologie »	p. 6
- « Formation Cycle intensif à la PGRO »	p. 7
- « Groupe de supervision didactique PGRO et régulation affective »	p. 8
- « Séminaire Théorico-Clinique PGRO et régulation affective »	p. 9
- « Psychothérapie du Lien et NSA »	p. 10
- « Master Class NGI »	p. 11
Fiche d'inscription	p. 12
Annexe : Règlement intérieur de Neuro Gestalt Institut	p. 13

## Bienvenue chez **NGI** (Neuro Gestalt Institut)



Un espace où travailler votre "magnifique imperfection", votre posture et votre dynamique relationnelle. Ceci s'adresse aux professionnels de la santé, de l'accompagnement, managers et dirigeants. Dans tous les processus de formation et de développement, nous travaillons trois piliers fondamentaux liés à trois compétences :

- **La compétence réflexive**
- **La compétence affective**
- **La compétence interactive**

La caractéristique de notre travail, à travers ces trois compétences issues de la **PGRO**, permettra aux professionnels de développer un "ego humble". C'est à dire une présence à soi, afin de prendre les meilleures options dans leur stratégie d'accompagnement, avec l'humilité nécessaire face à la complexité de l'être humain.

### - Présentation de **Cyrille BERTRAND**, fondateur -

Après un long parcours dans le secteur médico-social en psychiatrie et I.M.E (Institut Médico-Educatif) auprès d'enfants souffrants de psychoses infantiles et d'autisme, je m'installe en libéral en tant que thérapeute en 1996, puis formateur.

Je me suis formé à la Gestalt et plus spécifiquement à la **PGRO** (Psychothérapie Gestaltiste des Relations d'Objet ou Psychothérapie du Lien) à Montréal au **CIG** (Centre d'Intégration Gestaltiste - Gilles Delisle).

J'intègre depuis plusieurs années l'apport des neurosciences, notamment des neurosciences affectives afin de permettre le développement du « savoir-être » des professionnels.

Aujourd'hui, après un parcours atypique dans l'accompagnement, j'accentue mon travail de recherche sur la posture des professionnels, j'accompagne des thérapeutes et des coaches à travers des formations post-graduées et les supervise. Ces dernières années ce sont des grands dirigeants qui me sollicitent, à la fois pour travailler leur posture et aussi se questionner sur les « dimensions existentielles » liées à la place de leader.

- **Dirigeant d'Hélice DCF et directeur pédagogique de Neuro Gestalt Institut**
- **Chargé d'enseignement à l'IAE de Toulouse**
- **Responsable du CIG en France et co-fondateur de I.N.Th.I groupe de recherche**

Hélice DCF- Neuro Gestalt Institut @ : [hello@neurogestaltinstitut.com](mailto:hello@neurogestaltinstitut.com)

230 A Rue du Fbg Saint Antoine – 75012 PARIS

SARL Hélice D.C.F au capital de 43000€ - RCS Paris 533 436 705 SIRET : 533 436 705 00024 – CODE NAF : 7022Z

Certification VeriSelect par le Bureau Veritas Certification sous le numéro FR037191-1

Organisme de Formation : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 52980 75 auprès du préfet d'Île de France »

## « INTRODUCTION A LA PGRO OU PSYCHOTHERAPIE DU LIEN »

### • *Présentation :*

Ce séminaire va permettre au stagiaire de découvrir et d'aborder la PGRO, sous différents angles (expérientiel, théorique et clinique), le travail expérientiel se fera avec l'animateur. **Au-delà d'être un stage de découverte de la PGRO, ce stage est nécessaire pour postuler à la formation intensive PGRO.**

⇒ *Sur le plan expérientiel :* le stagiaire peut amener une question théorique et/ou didactique en lien avec la PGRO et sur les auteurs contribuant au dialogue herméneutique qui sera l'axe principal du travail expérientiel.

⇒ *Sur le plan théorique :* Les points théoriques liés à la PGRO se feront en lien avec les expérientiels et les practicum réalisés par les stagiaires.

⇒ *Sur le plan clinique :* Practicum supervisé à chaud (avec écran) ou à froid avec le formateur

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

Groupe de 8 personnes minimum et 12 personnes maximum.

### • *Public concerné :*

Ces sessions de trois jours s'adressent à tout psychothérapeute désireux de travailler et de saisir les concepts de Gilles Delisle à travers un travail de formation en groupe, et de continuer sa maturation professionnelle.

Elles s'adressent aux professionnels de la santé (Psychothérapeute, psychopaticien, psychologue et psychiatre) et de l'accompagnement (coaches) qui souhaitent intégrer le cycle intensif PGRO.

### • *Lieu :*

Paris : 230 A Rue du Fbg Saint-Antoine 75012 PARIS

### • *Dates Paris 2020 :*

3, 4 et 5 juin

**Tarifs net 2020 :**  
510 €  
590 € si financement

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)



## « FORMATION TRILOGIE : LES ENJEUX DEVELOPPEMENTAUX »

### • *Présentation :*

Cette formation de 9 jours s'adresse aux personnes désireuses de travailler les enjeux développementaux. **Ces 3 enjeux sont au cœur de toute dynamique d'accompagnement et devront être régulés par le professionnel.**

Chaque enjeu sera abordé lors d'une session de 3 jours et dans l'ordre du développement psycho-affectif, ce qui permettra aux stagiaires de vivre le processus dans sa singularité.

Dans chaque session, nous aborderons les trois compétences liées à la Psychothérapie du Lien (PGRO), et les auteurs des neurosciences affectives en lien avec l'enjeu traité !

⇒ *Session 1* : L'attachement : nous nous interrogerons sur l'identification projective en tant que communication implicite. Nous verrons comment l'apport des aspects neuro-dynamiques de la communication non verbale, permettent l'élaboration de la reproduction au sein du processus corporel et relationnel. **Un focus particulier sera mis sur l'enjeu « d'attachements » et sa régulation.**

⇒ *Session 2* : L'Estime de Soi : nous travaillerons avec les éléments de la PGRO, et les systèmes d'activation de la peur (Ledoux) et les principes de « l'appui sur » et « l'aller vers » (Ruella Frank). **Un focus particulier sera mis sur l'enjeu « d'Estime de Soi »** avec des auteurs comme Kohut et Kernberg.

⇒ *Session 3* : L'amour et sexualité : nous travaillerons avec les éléments de la PGRO, et les apports des neurosciences affectives et notamment avec les travaux de Hélène Fisher. **Un focus particulier sera mis sur les enjeux d' « Eros/Ethos ».**

Groupe de minimum 8 et maximum 12 personnes.

### • *Public concerné :*

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé mentale (psychiatre, psychologue, psychothérapeute et psychopraticien) et aux coaches

### • *Lieu :*

230 A Rue du Fbg Saint-Antoine 75012 PARIS

### • *Dates 2020 :*

29, 30 et 31 janvier  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet  
2, 3 et 4 décembre

**Tarifs net 2020 :**  
1 800 €  
2 070 € si financement

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)

## « FORMATION PSYCHOPATHOLOGIE »

- **Présentation :**

Le processus pédagogique se structure dans le temps (sur 6 mois) et dans la durée (3 séminaires de 4 jours). Cette formation de 12 jours permettra d'aborder les grands axes de la psychopathologie au travers du DSM5 et du PDM. Neuro Gestalt Institut souhaite apporter à ses stagiaires une formation en psychopathologie actualisée des dernières recherches, mais également les ponts avec le modèle enseigné (diagnostic structural en PGRO).

Au-delà d'être un bon « thérapeute », il est important d'être un bon « diagnosticien », ce sont deux rôles différents et complémentaires.

Cette formation nécessite une implication personnelle importante et un engagement soutenu dans l'apprentissage, notamment avec un travail personnel entre les sessions.

Nous utilisons une formule didactique qui vise à maximiser l'implication de chacun des participants, aussi bien dans l'intervalle qui sépare les séminaires que pendant ces mêmes rencontres.

« Consacrez quelques rencontres à situer le problème de votre patient et votre traitement sera s'en trouvera enrichi et mieux ciblé. » Dr Allen Frances

- **Public concerné :**

Elle s'adresse aux professionnels de la santé (Psychothérapeute, psychologue et psychiatre) et de l'accompagnement (coaches) de NGI ainsi qu'à tous les professionnels qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances en psychopathologie.

Le groupe est constitué de minimum 30 et maximum 40 participants.

- **Lieu :**

Paris - le lieu exact sera communiqué ultérieurement

- **Dates 2021 (pré-inscription déjà ouvertes) :**

du 27 au 30 janvier ; du 24 au 27 mars ; du 26 au 29 mai

**Tarifs net 2021 :**

2 640 €

3 036 € si financement

**« La formation psychopathologie est nécessaire pour la certification à la pratique de la Psychothérapie du Lien »**

## « FORMATION CYCLE INTENSIF A LA PGRO »

- **Présentation :**

Le processus pédagogique et la structure de la formation s'appuiera sur le modèle du CIG, Neuro Gestalt Institut apportera sa propre couleur au niveau d'un certain contenu.

Cette formation nécessite une implication personnelle importante et un engagement soutenu dans l'apprentissage, dispositions dont les diplômés du CIG ont l'habitude et que nous allons recréer au sein de Neuro Gestalt Institut. Cette formation, considéré comme un 3e cycle, s'étend sur trois regroupements annuels de deux semaines chacun.

Nous utilisons une formule didactique qui vise à maximiser l'implication de chacun des participants, aussi bien dans l'intervalle qui sépare les rencontres annuelles que pendant ces mêmes rencontres.

- **Public concerné :**

Pour cette formule, un engagement ferme de chaque participant pour la durée du programme, soit de 2019 à 2021, est nécessaire.

Elles s'adressent aux professionnels de la santé (Psychothérapeute, psychologue et psychiatre) et de l'accompagnement (coaches).

Le groupe est constitué de minimum 12 personnes afin de constituer des cliniques d'apprentissage.

- **Lieu de la promotion II :**

Collias dans le Gard, au Mas de Sagnes - <http://www.lemasdessagnes.fr>

- **Dates des sessions :**

Du 30 septembre au 11 octobre 2019

Du 28 septembre au 9 octobre 2020

Du 27 septembre au 8 octobre 2021

**La promotion II est complète !  
Contactez-nous pour participer à la prochaine promotion.**

**Tarifs net annuel  
sans hébergement :**  
2 200 €  
2 530 € si financement

**« La formation cycle intensif est nécessaire pour la certification à la pratique de la Psychothérapie du Lien »**

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)

## « GROUPE DE SUPERVISION DIDACTIQUE PGRO ET REGULATION AFFECTIVE »

- **Présentation :**

La supervision didactique permet de consolider les apprentissages d'une thérapie de face à face, comme les aspects déontologiques, le processus thérapeutique et la relation thérapeutique optimale.

Le groupe se réunit une fois par mois (sauf juillet et août) et se déroule sur une journée.

Le groupe est composé de minimum 5 et maximum 7 participants.

- **Public concerné :**

Cette supervision s'adresse aux professionnels de la santé mentale (psychiatre, psychologue, psychothérapeute et psychopraticien)

- **Lieu :**

230 A Rue du Fbg Saint-Antoine 75012 PARIS

- **Dates 2020 :**

Mercredi : 15/01; 12/02; 18/03; 15/04; 13/05; 17/06; 16/09; 14/10; 18/11; 16/12

Jeudi : 16/01; 13/02; 19/03; 16/04; 14/05; 18/06; 17/09; 15/10; 19/11; 17/12

Vendredi : 17/01; 14/02; 20/03; 17/04; 15/05; 19/06; 18/09; 16/10; 20/11; 18/12

**Tarifs net 2020 :**  
170 € la journée  
200 € si financement

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)



## « SEMINAIRE THEORICO-CLINIQUE PGRO ET REGULATION AFFECTIVE »

- **Présentation :**

Ce séminaire abordera la PGRO, sous différents angles : expérientiel, théorique et clinique. Le travail expérientiel se fera avec le formateur.

⇒ *Sur le plan expérientiel* : le stagiaire pourra travailler une zone de vulnérabilité contre-transférentielle récurrente avec ses clients.

⇒ *Sur le plan théorique* : le stagiaire pourra apporter un questionnement théorique sur les concepts de la PGRO et sur les différents auteurs (ouverture multi-modale sur les auteurs des relations d'objets et des neurosciences affectives).

⇒ *Sur le plan clinique* : Practicum supervisé à chaud (avec écran) ou à froid avec le formateur.

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.

Groupe de minimum 8 et maximum 10 personnes.  
Engagement pour l'année, renouvelable.

- **Public concerné :**

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé mentale (psychiatre, psychologue, psychothérapeute et psychopraticien) ainsi que pour les coaches.

- **Lieu :**

230 A Rue du Fbg Saint-Antoine 75012 PARIS

- **Dates 2020 :**

10 et 11 janvier ; 29 et 30 mai ; 11 et 12 septembre.

**Tarifs net 2020 :**  
1 020 €  
1 170 € si financement

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)

- **Présentation :**

Cette formation va permettre au stagiaire de découvrir le développement psychologique selon Margaret Mahler avec une posture professionnelle enrichie par les auteurs de NSA (Panksepp, Schore et Fonagy), sous différents angles (expérientiel, théorique et clinique), le travail expérientiel se fera avec l'animateur. **Au-delà d'être une formation sur les NSA, cette formation va permettre de dégager une perspective du développement singulier de chaque stagiaire.**

⇒ *Sur le plan expérientiel* : le stagiaire peut amener une question théorique et/ou didactique en lien avec la PGRO et sur les auteurs des NSA qui sera l'axe principal du travail expérientiel.

⇒ *Sur le plan théorique* : Lectures et travail de réflexion réalisé en petit groupe sur les contributions de chaque auteur

⇒ *Sur le plan clinique* : Practicum supervisé avec la grille des NSA

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.  
Groupe de 12 personnes minimum et 16 personnes maximum.

- **Public concerné :**

Cette formation de trois jours s'adresse à tout professionnel désireux de travailler et de saisir les concepts de Panksepp, Schore et Fonagy à travers un travail de formation en groupe, et de continuer sa maturation professionnelle.

Elle s'adresse aux professionnels de la santé mentale (Psychothérapeute, psychopaticien, psychologue et psychiatre) et de l'accompagnement (coaches).

- **Lieu :**

Avignon : Lieu à déterminer

- **Dates 2020 :**

29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai

**Tarifs net 2020 :**  
600 €  
690 € si financement

## « MASTER CLASS NGI »

- **Présentation :**

Cette formation va permettre au stagiaire de renforcer sa posture de PGRiste, et rentrer dans une dynamique de recherche et d'application clinique. **Chaque élève pourra développer son point de vue et élaborer une « critique » constructive et favoriser une herméneutique groupale autour de sa réflexion.**

⇒ *Sur le plan expérientiel* : l'élève expérimentera la posture expérientielle où après avoir réalisé une séquence, il développera son point de vue didactique sur la dite séquence.

⇒ *Sur le plan théorique* : L'élève pourra reprendre un auteur ou encore des éclairages qui s'inscrivent dans l'ouverture multi-modale. Il pourra également travailler un cas cleint à partir de « Balises » document du dossier clinique.

⇒ *Sur le plan clinique* : Practicum filmé (KATA) avec le formateur

Chacun trouvera donc un temps de travail avec des axes différents en fonction des préoccupations du moment.

Le retour didactique se fera en interaction dans le grand groupe.  
Groupe de 12 personnes minimum et 16 personnes maximum.

- **Public concerné :**

Cette formation de cinq jours s'adresse à tout professionnel désireux de travailler dans une ambiance **Masterclass** à partir un travail en groupe, et de continuer son développement professionnel.

Elle s'adresse aux professionnels de la santé (Psychothérapeute, psychopatricien, psychologue et psychiatre) et de l'accompagnement (coaches) qui sont certifiés à NGI, ou qui sont certifiés dans une autre école et ayant fait la formation Psychopathologie au sein de NGI.

- **Lieu :**

Avignon : Lieu à déterminer

- **Dates 2020 :**

27 au 31 juillet

**Tarifs net 2020 :**  
1100 €  
1270 € si financement

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par mail : [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)

## FICHE D'INSCRIPTION



### **Information et inscription :**

**Hélice DCF - Neuro Gestalt Institut**  
230 A Rue du Fbg Saint-Antoine - 75012 Paris  
✉ [marie@neurogestaltinstitut.com](mailto:marie@neurogestaltinstitut.com)



- A REMPLIR EN MAJUSCULES -

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Raison Sociale** (si besoin pour facturation) : .....

**Adresse :** .....

.....

**Téléphone :** ..... **Mobile :** .....

**Mail :** .....

**Profession :** .....

**Niveau de formation en psychothérapie :** .....

.....

**Intitulé de la/des formation (s) :** .....

.....

**avec financement**

**sans financement**

**verse la somme de 170 € à l'ordre de Hélice DCF non remboursable**  
(Arrhes pour la confirmation d'inscription)

**Date et signature** précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

# Règlement intérieur applicable aux stagiaires de Neuro Gestalt Institut

### Article 1 : Préambule

Hélice DCF-Neuro Gestalt Institut (NGI) est un organisme de formation indépendant déclaré. Son siège social est situé 230 A Rue du Fbg Saint Antoine, 75 012 PARIS. Il est déclaré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 52980 75 et certifié VeriSelect par le Bureau Veritas Certification sous le numéro FR037191-1.

NGI est ci-après désigné « l'organisme de formation ».

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par NGI dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

### Article 2 : Dispositions générales

Conformément aux articles L. 920-50-1 et suivants et R. 922-1 et suivants du code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

### Article 3 : Champ d'application

Personnes concernées : Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par NGI et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par NGI et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier. »

Lieu de la formation : La formation a lieu soit dans les locaux de NGI, soit (le plus souvent) dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de NGI, mais également dans tout local destinée à recevoir des formations.

### Article 4 : Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit, en outre, veiller à respecter les règles concernant sa sécurité personnelle et celle des autres personnes en vigueur dans l'établissement où sont dispensées les formations par NGI.

Lorsque les formations se déroulent dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement, en application de l'article R. 922-1 du code du travail.

### Article 5 : Alcool et autres

En application du décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation, sauf dans les lieux réservés à cet usage.

Il est interdit aux stagiaires d'apporter des boissons alcoolisées sur les lieux de formation. Il est en outre interdit de pénétrer sur les lieux du stage en état d'ivresse.

Il est également interdit aux stagiaires, sauf autorisation spéciale, de prendre leur repas dans les salles où sont organisés les stages.

### Article 6 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 232-12-17 et suivants du code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

### Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R.962-1 du code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme auprès de la caisse de sécurité sociale.

#### **Article 8 : Tenue et comportement**

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

#### **Article 10 : Horaires de stage**

Les horaires de stage sont fixés par NGI ou l'entreprise « donneur d'ordre » et portés à la connaissance des stagiaires soit par la convocation adressée par voie électronique soit à l'occasion de la remise du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. NGI se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir soit le formateur, soit le responsable de l'organisme de formation, soit le « donneur d'ordre ».

Les stagiaires sont tenus de signer une feuille de présence chaque jour pendant toute la durée de la formation.

#### **Article 11 : Accès au lieu de formation**

Sauf autorisation expresse de NGI, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur formation ne peuvent faciliter l'introduction de tierce personnes à l'organisme.

#### **Article 12 : Usage du matériel**

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation et de l'utiliser conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Il est rigoureusement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Les documents pédagogiques remis pendant les formations sont protégés par les droits d'auteur. Leur reproduction, sans l'autorisation de l'organisme de formation, est formellement interdite. Ces documents ne peuvent être réutilisés que dans un objectif personnel.

#### **Article 13 : Responsabilité de l'organisme de formation**

NGI décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature apportés par les stagiaires sur le lieu de formation.

#### **Article 14 : Respect de la confidentialité des données stagiaires**

Toute personne en stage chez NGI ou salarié de l'organisme de formation s'engage à garder confidentielle toutes informations personnelles et professionnelles des stagiaires qui seraient portées à leur connaissance.

#### **Article 15 : Sanctions**

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction, au sens de l'article R. 922-3 du code du travail, toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Selon la gravité de l'agissement fautif, la sanction pourra consister soit en un avertissement, soit en un blâme, soit en une mesure d'exclusion définitive.

Le directeur de l'organisme doit informer de la sanction prise :

1. L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ;



2. L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre d'un congé de formation ;
3. L'organisme qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

#### **Article 16 : Procédure disciplinaire**

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, (stagiaire ou salarié de l'organisme de formation). La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.
- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
- Dans le cas où une exclusion définitive de la formation est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires. Elle est saisie par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée. Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc, ni plus de quinze jours après l'entretien, ou le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée. Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé préalablement des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

#### **Dispositions diverses**

A la fin de chaque formation, le stagiaire se voit remettre un bilan de la formation qu'il doit remplir et remettre au formateur. Une attestation de fin de stage sera ensuite délivrée aux stagiaires.

#### **Article 17 : Entrée en vigueur**

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de NGI, et est inclus dans les supports de formation remis aux participants.

Le présent règlement entre en vigueur à compter du 1er janvier 2017.